

## VIVANT ET LES SERVICES PUBLICS (2005)

Les fonctionnaires ou les Services Publics se sont battus par l'intermédiaire des syndicats **pour obtenir des statuts** assurant la garantie du salaire et la continuité du service. C'est dans cette logique que le fonctionnaire est nommé et protégé, que l'enseignant, bien qu'il soit mal payé, a une pension considérée comme un traitement différé.

Ce combat syndical a été mené alors que le nombre de fonctionnaires **ne cessait d'augmenter** (il a doublé ces 50 dernières années) et que le financement de cette administration devenue trop lourde et **de moins en moins efficace** se trouvait en mal de financement par un Etat endetté.

Vu ces difficultés, un plan Copernic a été élaboré pour répondre aux problèmes de trésorerie de management.

Pour ce faire, par exemple, les Services Publics engagent, par le biais de sociétés d'intérim, une main d'œuvre flexible mais qui est parfois dans l'incapacité d'assurer la continuité du service. Le cas de cette infirmière engagée par intérim qui ne peut s'investir auprès des malades est révélateur.

Tout cela au nom de la flexibilité et de l'efficacité. Ce n'est pas comme cela que l'on redresse la qualité d'un outil et son financement.

Ce qui est en cause, pour les travailleurs en grève, c'est bien la stabilité de l'emploi et la pérennité du service public **qui doit absolument rester non-marchand**.

VIVANT comprend le souci pour les travailleurs de sauver leur statut et celui du Service Public mais cela ne doit pas se faire **sur le dos du contribuable**. Ce dernier serait alors pénalisé à cause de négligences et de gonflements artificiels et partisans des effectifs. Il s'agit donc là d'un problème de politique et de gestion.

Pour des raisons qui seraient trop longues à développer ici, on a voulu créer un Service Public tellement « étatique » qu'il s'est **coupé de la réalité économique** au point de se mettre en retard par rapport aux avancées technologiques de gestion et de distribution.

Que de bureaux **mal organisés et équipés** du minimum. Cela n'a rien d'engageant pour le travailleur. Que d'enseignants victimes de la dernière réforme **non accompagnée de subsides adéquats**.

Songez à la dernière tranche des subsides scolaires de 2004 aux écoles confessionnelles qui ne seront pas versés car la Ministre **a oublié de les inscrire dans le budget !!!**

Au niveau des Services publics, **le piston est souvent roi** mais il n'est pas sûr qu'il fasse fonctionner la machine correctement.

Face à cette situation, VIVANT développe un discours alternatif à savoir :

1. Le Service Public est **non-marchand** comme le revenu de base, qui fait partie de la « monnaie non-remboursable », à l'inverse de celle produite par les banques.

2. Le Service Public est « institutionnel » en ce sens qu'il est « **au-dessus** » de la mêlée face aux tergiversations politiques et économiques.
3. Le Service Public **n'est pas un bastion**. Il doit construire sa flexibilité grâce à une ouverture vers le privé. Le nombre de fonctionnaires doit être limité au minimum utile pour permettre à l'institution d'accomplir sa mission avec des moyens modernes, des règlements administratifs et des lois simplifiées visant au bien être de tous.
4. Le fonctionnaire du Service Public doit pouvoir **passer du public au privé** ou plus encore, exercer une activité dans l'un et l'autre en même temps... Cela éviterait aux fonctionnaires de se retrouver « en dehors » de la vie économique.
5. Fort de cette circulation souple entre le public et le privé, **les salaires doivent être équivalents de part et d'autre**.

Ce genre de réforme a l'avantage **de coûter moins cher à l'Etat** et donc au consommateur puisque, dans le modèle VIVANT, il faudra moins de fonctionnaires (administration allégée) et le coût des salaires est à diviser par trois puisque le travail est détaxé.

**De la sorte, le statut d'institution non-marchande est sauvegardé et la continuité assurée.**

De plus, la flexibilité imposée par le haut (voir le cas des éboueurs) et source d'injustices et de stress sera gérée par le travailleur qui aura la possibilité de faire le choix d'une flexibilité qui lui convient.

Les grèves sectorielles du Service Public sont justifiées dans leur fond (lorsqu'elles témoignent du malaise et de la détresse de certains fonctionnaires) mais VIVANT estime que les solutions qui seront adoptées ne sont que du « bois de rallonge » n'augurant rien de bon pour l'avenir.

Dès lors, il ne peut que soutenir le travailleur en lui proposant un autre modèle de société où les revendications de continuité statutaire seront mieux garanties.

**VIVANT est pour le Service Public, ne fusse que par l'instauration du revenu de base ;** il désire un service de qualité pour le citoyen et pour le travailleur qui y consacre une partie ou l'entièreté de sa vie.

Mais VIVANT est contre les prothèses (solutions boiteuses) qui cachent le mal et les baxters qui rendent dépendants.

Il vaut mieux que le Service Public **retrouve sa liberté d'inventer** des solutions nouvelles pour le bien commun et reste **le garant du respect** de tous face à l'instabilité inévitable du marché.

LA REDACTION